Ville d'HAUBOURDIN

NOUS, Maire de la Ville d'HAUBOURDIN ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la demande de **l'ACBH pour l'organisation de la braderie du centre-ville le samedi 8 octobre 2022** ;
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prendre toutes mesures pour assurer la commodité et la sécurité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération ;

Stationnement et de circulation
n° 8.3.434/2022

ARRETONS

ARTICLE 1 :
A l'occasion de la braderie du centre-ville, le stationnement de tout véhicule sera interdit du vendredi 7 octobre 2022 à 20H00 au samedi 8 octobre 2022 à 19H00, Place Blondeau, rue Ernest Blondeau, rue du Maréchal Foch et rue Georges Charlet qui sera en double sens.
Les véhicules restés en stationnement dans les rues précitées seront considérés comme gênants.

ARTICLE 2 :
La circulation sera interdite le samedi 8 octobre 2022 de 5H00 à 19H00, Place Blondeau, rue Ernest Blondeau, rue du Maréchal Foch et rue Georges Charlet qui sera en double sens.

ARTICLE 3 :
Les services municipaux seront chargés de la pose des barrières avec panneaux de signalisation adéquate.

ARTICLE 4 :
Seus les véhicules des exposants et véhicules de secours seront autorisés dans l'enceinte de la braderie.

ARTICLE 5 :
La circulation des véhicules des exposants sera interdite de **8 h00 à 17 h00 (fin de braderie).**

ARTICLE 6 :
Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
Monsieur l'Inspecteur Principal, responsable du Commissariat d'Haubourdin,
Monsieur l'Adjudant de Gendarmerie, Monsieur le Chef de la Police Municipale,
Monsieur le Commandant de Corps des Sapeurs Pompiers d'Haubourdin
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Haubourdin, le 27 septembre 2022

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

VILLE D'HAUBOURDIN Service Urbanisme

Sébastien DEGARDIN

Mairie d'Haubourdin • 11 rue Sadi Carnot • CS 70159 • 59482 Haubourdin Cedex
Téléphone 03 20 44 02 90 • Fax 03 20 44 02 50
mairie@haubourdin.fr • www.haubourdin.fr

papier issu de forêts gérées durablement